



PRECIP™ ACRES

NET CONTENTS / CONTENU NET : 9.46 L (8.95 KG)

**KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

GUARANTEED MINIMUM ANALYSIS / ANALYSE MINIMALE GARANTIE :

90% Ethylene oxide-propylene oxide copolymer /
Copolymère oxyde d'éthylène-oxyde de propylène

10% Alkoxylated alcohol / Alcool alkoxylé

CONTAINS NON-PLANT FOOD INGREDIENTS
CONTIENT DES INGRÉDIENTS AUTRES QUE DES ÉLÉMENTS
NUTRITIFS POUR LES PLANTES

Registration Number 20260105 Fertilizers Act. /
Numéro d'enregistrement 20260105 Loi sur les engrais

FOR EMERGENCIES INVOLVING A SPILL, LEAK, FIRE,
EXPOSURE OR ACCIDENT CONTACT: CHEMTREC
800-424-9300 within the United States and Canada, or
703-527-3887 for international collect calls.

EN CAS D'URGENCE IMPLIQUANT UN DÉVERSEMENT,
UNE FUITE, UN INCENDIE, UNE EXPOSITION OU UN
ACCIDENT, CONTACTEZ : CHEMTREC 800-424-9300 aux
États-Unis et au Canada, ou 703-527-3887 pour les appels
internationaux à frais virés.



PRECIP ACRES

PRECIP ACRES est conçu pour répondre à l'hydrophobicité et à l'acceptation de l'eau dans les sols pendant les périodes de sécheresse.

Mode d'emploi	
INFORMATIONS GÉNÉRALES :	Precip Acres augmente l'infiltration d'eau dans le sol et prolonge la durée de l'hydratation. Elle devrait être appliquée comme stratégie préventive de gestion de l'eau.
OÙ UTILISER :	Precip Acres est conçu pour être utilisé sur des terrains de golf, des terrains de sport et des gazons résidentiels ou commerciaux, sous la supervision de surintendants de terrains de golf, gestionnaires de gazon sportif ou entrepreneurs paysagistes professionnels.
DOSES	Application par pulvérisation : Appliquer Precip Acres à un rythme de 2 à 8 onces fluides (59-237 mL) dans un minimum de 1 gallon (3,79 L) d'eau par 1 000 pi² (92,9 m²). Appliquer Precip Acres à un taux de 87 à 349 onces liquides (2,6 - 10,3L) dans un minimum de 44 gallons (167 L) d'eau par acre (0,40 ha). Renouveler l'application tous les 14 à 28 jours à raison de 59 à 118 ml (2 à 4 onces liquides) par 92,9 m² (1 000 pi²). Injection d'irrigation : Injecter Precip Acres à un taux de 32 onces (1 L) par acre (0,40 ha). Réappliquez tous les 14 à 28 jours à 2 à 4 onces liquides (59-118 mL) par 1 000 pi² (92,9 m²).
D'APPLICATION :	Arrosage : Pour les arbres ornementaux, les plantations et les pots en contenants, diluez 8 à 16 onces liquides (236,59 - 473,18 ml) de PRECIP ACRES dans 100 gallons (378,54L) d'eau (0,0625% à 0,125% v/v). Semis et germinations : Appliquer Precip Acres à un rythme de 4 onces (119 ml) dans un minimum de 1 gallon (3,79 L) d'eau par 1 000 pi² (92,9 m²) après semis ou germinations. Irrigez directement après l'application avec un volume d'eau pour humidifier suffisamment la surface ensemencée jusqu'à une profondeur de 1/2 pouce (13 mm). Le volume d'eau nécessaire peut varier selon le type de sol.
TECHNIQUES D'APPLICATION :	Bien que l'irrigation immédiate ne soit pas nécessaire, l'arrosage après l'application de Precip Acres améliorera sa performance. Dans les situations où les partenaires de mélange en cuve atteignent leur efficacité maximale en restant sur la lame de feuille, l'irrigation peut être retardée selon l'étiquette indiquée sur l'étiquette du partenaire de mélange en cuve. Pendant les périodes de haut température, tous les tensioactifs du sol devraient être arrosés pour augmenter la performance et la sécurité.
MÉLANGE EN CUVE :	À moins que l'expérience préalable n'ait prouvé que la combinaison est efficace, compatible et sécuritaire pour les espèces de gazon désirées, il n'est pas recommandé que Precip Acres soit mélangé en aquarium avec d'autres pesticides, engrais, micronutriments, biostimulants ou autres produits similaires. Dans certains cas, le mélange en cuve avec des produits antiparasitaires peut entraîner une réduction de l'efficacité des pesticides ou une augmentation des dommages aux cultures hôtes. L'utilisateur doit contacter l'entreprise responsable du produit antiparasitaire avant d'appliquer tout mélange en cuve.
PRÉCAUTIONS	
Nocif si ingéré. Provoque des irritations cutanées. Provoque une grave irritation des yeux. Si consulter un médecin, apporter le contenant. LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION. Laver soigneusement l'équipement de protection et les vêtements de travail après utilisation. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Porter un équipement de protection individuelle. Un traitement spécifique est indiqué dans la section Premiers soins de cette étiquette ou sur la FDS. Éliminer le contenu/contenant dans un centre d'élimination conformément aux réglementations locales. EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures, des gants de protection, et des lunettes de protection. PREMIERS SOINS En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison, un médecin, ou Chemtrec si la personne ne se sent pas bien. Rincer la bouche. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec les yeux : Rincer doucement à l'eau pendant plusieurs minutes. Si possible, retirer les lentilles cornéennes et continuer de rincer l'œil. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin ou obtenir des conseils. En cas de contact avec la peau : Lavez la zone touchée avec beaucoup d'eau et de savon. Utilisez de l'eau tiède si disponible. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Administrer un traitement symptomatique. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. En cas d'inhalation : Transportez la personne à l'air frais. Si elle a des difficultés à respirer, administrez-lui de l'oxygène. Si elle ne respire pas, pratiquez la respiration artificielle. Pour des renseignements techniques appeler Aquatrols au 1 800 257-7797 ou visiter notre site Web au www.aquatrolscompany.com. Pour de plus amples renseignements, composer le 1 800 257-7797.	
Stockage et élimination	
Protégez le produit contre le gel. Si le produit gèle, chauffez-le à température ambiante avant utilisation. Conservez uniquement dans le contenant d'origine et ne réutilisez pas le contenant vide. Rincez soigneusement le récipient, en éliminant le rinçage et le contenant conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Ne pas conserver près de la chaleur ou de la flamme nue.	
Conditions de Vente - Garantie Limitée et Limites de Responsabilité et de Recours	
Lire le mode d'emploi, les conditions, l'exonération de garanties et la limite de responsabilité au complet avant d'utiliser ce produit. Si les modalités ne vous conviennent pas, n'utilisez pas ce produit et retournez immédiatement le récipient encore scellé. En utilisant ce produit, vous acceptez les conditions, l'exonération de garanties et la limite de responsabilité qui suivent. Pour obtenir des renseignements techniques, appelez Aquatrols Corporation au 1 800 257-7797. Des renseignements quant à la teneur et aux niveaux de métaux dans ce produit sont disponibles à l'adresse suivante : www.aapfco.org/metals.html. CONDITIONS : Le mode d'emploi sur cette étiquette est considéré comme fiable et devrait être suivi à la lettre. Il est toutefois impossible d'éliminer tous les risques associés à l'utilisation de ce produit. Un rendement insuffisant ou des dommages à la culture où le produit a été appliqué peuvent découler de situations hors du contrôle d'Aquatrols Corporation, telles que des conditions météorologiques extraordinaires ou inhabituelles ainsi que le non-respect du mode d'emploi ou des bonnes pratiques d'application. De plus, le non-respect du mode d'emploi peut entraîner un mauvais rendement ainsi que des dommages à la culture, aux animaux, à l'humain ou à l'environnement. En utilisant ce produit, vous assumez tous ces risques. EXONÉRATION DE GARANTIES : DANS LES LIMITES PRÉVUES PAR LA LOI, AQUATROLS CORPORATION N'ACCORDE AUCUNE AUTRE GARANTIE ET NE FAIT AUCUNE AUTRE DÉCLARATION, EXPLICITE OU IMPLICITE, QUANT AU PRODUIT, Y COMPRIS AUCUNE GARANTIE DE COMMERCIALISABILITÉ NI D'ADAPTATION À UNE FIN PARTICULIÈRE. AU-DELÀ DES ÉNONCÉS SUR CETTE ÉTIQUETTE ET AUCUNE GARANTIE NE POURRA ÊTRE APPLIQUÉE EN VERTU D'UNE LOI. Aucun agent d'Aquatrols Corporation n'est autorisé à accorder une garantie au-delà de celles contenues aux présentes ou de modifier les garanties contenues aux présentes. DANS LES LIMITES PRÉVUES PAR LA LOI, Aquatrols Corporation décline toute responsabilité et refuse toute réclamation pour des dépenses ou dommages spéciaux, accessoires ou indirects, quelle qu'en soit la nature, y compris, mais s'en s'y limiter, des pertes de profit ou de revenu, résultant de l'utilisation ou de la manipulation du produit. LIMITÉ DE RESPONSABILITÉ : DANS LES LIMITES PRÉVUES PAR LA LOI, le recours pour des pertes, des blessures ou des dommages résultant de la manipulation ou de l'utilisation de ce produit, que ce soit en vertu d'un contrat, d'une garantie, d'un délit, de négligence, de responsabilité objective ou autre, ne doit pas dépasser le prix d'achat payé ou, au choix d'Aquatrols Corporation, le remplacement du produit. Aquatrols décline toute responsabilité et refuse toute réclamation pour des dépenses ou dommages spéciaux, accessoires ou indirects, quelle qu'en soit la nature, y compris, mais s'en s'y limiter, des pertes de profit ou de revenu.	



PRECIP ACRES is formulated to address hydrophobicity and water acceptance in soils during drought periods.

Directions for Use

GENERAL INFORMATION:	Precip Acres increases the infiltration of water into the soil and improves the length of hydration. It should be applied as a preventative water management strategy.
WHERE TO USE:	Precip Acres is designed for use on golf courses, athletic fields and residential or commercial turf, under the supervision of golf course superintendents, sports turf managers or professional landscape contractors.
APPLICATION RATES:	Spray Application: Apply Precip Acres at a rate of 2-8 fluid ounces (59-237 mL) in a minimum of 1 gallon (3.79 L) of water per 1,000 ft² (92.9 m²). Apply Precip Acres at a rate of 87-349 fluid ounces (2.6-10.3 L) in a minimum of 44 gallons (167 L) of water per acre (0.40 ha). Reapply every 14-28 days at 2-4 fluid ounces (59-118 mL) per 1,000 ft² (92.9 m²). Irrigation Injection: Inject Precip Acres at a rate of 32 ounces (1 L) per acre (0.40 ha). Reapply every 14 to 28 days at 2 to 4 fluid ounces (59-118 mL) per 1,000 sq ft (92.9 m²). Drench: For ornamental trees, plantings, and container pots dilute 8-16 fluid ounces (236.59 - 473.18mL) of PRECIP ACRES in 100 gallons (378.54 Lof water) (0.0625%-0.125% v/v) . Seeding and Sprigging: Apply Precip Acres at a rate of 4 ounces (119 ml) in a minimum of 1 gallon (3.79 L) of water per 1,000 ft² (92.9 m²) after seeding or sprigging. Irrigate directly after application with a volume of water to sufficiently wet the seeded surface to a 1/2-inch (13 mm) depth. Volume of water needed may vary with soil type.
APPLICATION TECHNIQUES:	While immediate irrigation is not necessary, watering after the application of Precip Acres will improve its performance. In situations where tank mix partners achieve maximum efficacy by remaining on the leaf blade, irrigation may be delayed as specified on the tank mix partner's label. During periods of high temperature, all soil surfactants should be watered in to increase performance and safety.
TANK MIXING:	Unless prior experience has proven the combination to be effective, compatible and safe on the desired turf species, it is not recommended that Precip Acres be tank mixed with other pesticides, fertilizers, micronutrients, bio-stimulants or other such products. In some cases, tank mixing with pest control products can result in reduced pesticide efficacy or increased host crop injury. The user should contact the company responsible for the pest control product before applying any tank mix.



Guaranteed by / Garanti par:
Precision Laboratories, LLC.
10016 55th St,
Kenosha, Wisconsin 53144
United States

PPL17825CDB
12/16/2025

Precautionary Statements/First Aid Measures in Case of Contact

Precautionary Statements

Harmful if swallowed. Causes skin irritation and serious eye irritation. If medical advice is needed, have product container or label at hand. Read label before use. Wash protective equipment and work clothes thoroughly after handling. Do not eat, drink or smoke when using this product. Wear personal protective equipment. Specific treatment is given in the First Aid section on this label or on the SDS. Dispose of contents/ container to disposal plant in accordance with federal, state and local regulations.

PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT (PPE)

Applicators or handlers of this product must wear: longsleeved shirt, long pants, socks, shoes, **protective gloves**, and protective eyewear.

First aid measures in case of contact

If Swallowed: Call a POISON CENTER/doctor or Chemtrec if person feels unwell. Rinse mouth. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do NOT induce vomiting, unless told to by a poison control center or doctor. Do not give anything to an unconscious person.

If In Eyes: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. If eye irritation persists: Get medical advice or attention.

If On Skin: Wash affected area with plenty of soap and water. Use tepid water if available. If skin irritation occurs: Get medical advice or attention. Treat Symptomatically. Take off contaminated clothing and wash it before reuse.

If Inhaled: Move person to fresh air. If person is having difficulty breathing, give oxygen. If not breathing, give artificial respiration.

For technical information contact Aquatrols at 1-800-257-7797 or visit our website at www.aquatrolscompany.com. For more detailed information call 1-800-257-7797.

Storage and Disposal

Protect product from freezing. If product freezes, warm to room temperature before use. Store in original container only and do not reuse empty container. Rinse container thoroughly, disposing of rinseate and the container in accordance with federal, state and local regulations. Do not store near heat or open flame.

Condition of Sale - Limited Warranty and Limitations of Liability and Remedies

Read the entire Directions for Use, Conditions, Disclaimer of Warranties and Limitations of Liability before using this product. If the terms are not acceptable, do not use the product and instead, return the unopened product container immediately. By using this product, you accept the following Conditions, Disclaimer of Warranties and Limitation of Liability.

For technical information, contact Aquatrols Corporation at 800-257-7797. Information regarding the contents and levels of metals in this product is available on the internet at www.aapfco.org/metals.html

CONDITIONS: The directions for use on this label are believed to be reliable and should be followed carefully. However, it is impossible to eliminate all risks associated with the use of this product. Insufficient performance or injury to the crop to which the product is applied may result from the occurrence of extraordinary or unusual weather conditions, the failure to follow the label directions or good application practices, all of which are beyond the control of Aquatrols Corporation. In addition, failure to follow label directions may cause poor performance, injury to crop, animals, human, or the environment. You assumed all such risks by using this product.

DISCLAIMER OF WARRANTIES: TO THE EXTENT CONSISTENT WITH APPLICABLE LAW, AQUATROLS CORPORATION MAKES NO OTHER WARRANTIES OR REPRESENTATIONS OF ANY KIND, EXPRESSED OR IMPLIED, CONCERNING THE PRODUCT, INCLUDING NO IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PARTICULAR PURPOSE, THAT EXTEND BEYOND THE STATEMENTS MADE ON THIS LABEL AND NO SUCH WARRANTY SHALL BE IMPLIED BY LAW. No agent of Aquatrols Corporation is authorized to make any warranties beyond those contained herein or to modify the warranties contained herein. TO THE EXTENT CONSISTENT WITH APPLICABLE LAW, Aquatrols Corporation disclaims and any and all claims are waived any liability whatsoever for special, incidental or consequential damages or expense of any nature, including, but not limited to, loss of profit or income, resulting from the use or handling of this product. **LIMITATION OF LIABILITY:** TO THE EXTENT CONSISTENT WITH APPLICABLE LAW, the remedy for any losses or cause of action relating to injuries, damages or the handling or use of this product, whether in contract, warranty, tort, negligence, strict liability or otherwise, shall not exceed the purchase price paid or, at Aquatrols Corporation's election, the replacement of the product. Aquatrols shall not be liable and any and all claims against Aquatrols are waived for special, indirect, incidental or consequential damages or expense of any nature, including, but not limited to, loss of profit or income.